

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

délimitation de la zone de protection de l'aire d'alimentation
du captage :

Puits de Norges
Commune de Norges-la-Ville

Une consultation du public préalable à la délimitation de la zone de protection de l'aire d'alimentation du captage du puits de Norges situé sur la commune de Norges-la-Ville a eu lieu du 8 octobre 2013 au 31 octobre 2013.

Les documents pouvaient être consultés à l'adresse électronique suivante :

<http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr>

Les observations étaient à retourner impérativement avant le 31 octobre 2013.

Aucune observation n'a été reçue dans le délai imparti.

Au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations du public ainsi que les motifs de la décision sont mis en ligne sur le site internet :

<http://www.cote-dor.gouv.fr>